

CONSIDÉRATIONS SUR LES ÉCONOMIES MINIÈRES DE L'APEC  
**LES MICRO, PETITES ET  
MOYENNES ENTREPRISES (MPME)  
ET L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL  
DANS LE CONTEXTE DU PÉROU**

ALVARO CANO, ANDRÉ XAVIER ET SUZETTE MCFAUL



ASIA PACIFIC  
FOUNDATION  
OF CANADA

FONDATION  
ASIE PACIFIQUE  
DU CANADA

# TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE LA FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA	3
RÉSUMÉ	4
REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
MÉTHODOLOGIE	8
ANALYSE DOCUMENTAIRE ET CONTEXTE DES POLITIQUES CONCERNANT LES MPME AU PÉROU	10
CONSTATATIONS	13
ÉTAPE I	13
ÉTAPE II	20
ÉTAPE III	23
ÉTAPE IV	26
CONCLUSION	30
LIMITES DE L'ÉTUDE	32
RECOMMANDATIONS POUR DE FUTURES ÉTUDES	32
ANNEXE	33

# À PROPOS DE LA FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA

**LA FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA** a pour rôle de renforcer les liens entre le Canada et l'Asie, en se concentrant particulièrement sur l'expansion des relations économiques fondées sur le commerce, les investissements et l'innovation; sur la promotion de l'expertise du Canada en offrant des solutions aux défis que l'Asie doit relever concernant les changements climatiques, les enjeux énergétiques, la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles; sur le développement des compétences et des savoir-faire sur l'Asie chez les Canadiens, dont les jeunes; et sur l'amélioration de la compréhension générale des Canadiens sur l'Asie et son influence mondiale grandissante.

La Fondation est reconnue pour ses sondages d'opinion nationaux sur les attitudes des Canadiens au sujet des relations avec l'Asie, dont les investissements asiatiques étrangers au Canada et le commerce entre le Canada et l'Asie. La Fondation accorde une grande place à la Chine et à l'Inde, au Japon et à la Corée du Sud, tout en acquérant de l'expertise sur les marchés émergents de la région, tout particulièrement les économies appartenant à l'ANASE.

Visitez le site Web de la FAP Canada au <http://www.asiapacific.ca>

La présente recherche s'inscrit dans le cadre du **Projet APEC-Canada pour l'expansion du partenariat des entreprises**, une initiative de 4,74 millions de dollars canadiens sur quatre ans mises en œuvre conjointement par Affaires mondiales Canada et la Fondation Asie Pacifique du Canada (FAP Canada). Le Projet vise à favoriser la croissance économique et à réduire la pauvreté dans les économies émergentes de l'APEC en soutenant les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Il s'étend sur quatre ans, de septembre 2016 à avril 2020.

Le Projet propose des outils liés aux pratiques exemplaires, des idées, des connaissances et des liens cruciaux issus de l'expérience canadienne, adaptés aux marchés l'APEC. Il se concentre actuellement sur les économies de l'Indonésie, du Pérou, des Philippines et du Vietnam. Le Projet vise essentiellement à résoudre les principales difficultés auxquelles se heurtent les MPME et les futurs entrepreneurs des économies en développement de l'APEC dans les domaines de la technologie et de l'innovation, de l'accès au marché, du capital humain et de l'entrepreneuriat social, en mettant l'accent sur quelques thèmes transversaux, notamment les femmes, les jeunes, la gouvernance et l'environnement.

Visitez le site Web du Projet APEC-Canada au <https://apfcanda-msme.ca/>

# RÉSUMÉ

**CE DOCUMENT EXAMINE** comment les politiques publiques concernant les MPME au Pérou offrent un environnement favorable aux entreprises dans les régions minières. En outre, il étudie la façon dont les politiques en faveur des MPME au Pérou soutiennent l'entrepreneuriat social dans les régions minières. Lors de l'examen des principales questions de recherche, une attention particulière a été accordée au rôle des femmes dans les MPME. L'enquête a également permis d'analyser si les politiques existantes en faveur des MPME tiennent compte de la perspective de genre. En plus de l'analyse documentaire, l'équipe de recherche a réalisé une série d'entrevues avec des universitaires, des représentants du gouvernement et des professionnels de l'industrie minière afin de recueillir leurs connaissances et leurs expériences concernant les MPME et l'entrepreneuriat social dans les régions minières du Pérou. Cette étude montre que malgré l'existence de politiques en faveur des MPME au Pérou, le développement d'entreprises est limité par des problèmes d'infrastructure et un manque de capacités au niveau régional, ainsi que par la capacité des entrepreneurs. Les entreprises minières (par l'entremise de leurs initiatives et de leurs programmes de RSE) comblent ces manques en soutenant les programmes de développement économique local.

# REMERCIEMENTS

**L'ÉQUIPE DE RECHERCHE SOUHAITE** remercier toutes les personnes qui ont généreusement donné de leur temps pour contribuer à la présente étude.

Nous tenons aussi à souligner l'aide précieuse que nous ont apportée Vanessa Trujillo et Lucia Chávez à diverses étapes de cette étude.

Enfin, nous voulons remercier la Fondation Asie Pacifique du Canada de nous avoir donné l'occasion de travailler sur cet important projet.

Alvaro, André et Suzette

# INTRODUCTION

**PLUSIEURS PAYS DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ASIE-PACIFIQUE (APEC)** peuvent correspondre à la définition de « pays dépendant de l'industrie minière » proposée par le Conseil International des Mines et Métaux. Au sein de ces économies de l'APEC, soit l'exploitation des ressources naturelles représente plus de 20 % des recettes d'exportation, soit les rentes provenant des ressources naturelles représentent plus de 10 % du produit intérieur brut (PIB).<sup>1</sup> Dans le contexte de la région Asie-Pacifique et selon le groupe de travail sur l'exploitation minière de l'APEC, « près de 70 % de toute la production minière est produite et consommée dans les économies membres de l'APEC ».<sup>2</sup> Bien que les pays à revenu élevé tels que l'Australie, le Chili, la Russie, les États-Unis et le Canada soient les plus grands producteurs de minéraux, ils ne sont pas aussi dépendants du secteur extractif sur le plan économique. En revanche, les pays sous-développés sont de plus en plus dépendants de ce secteur.<sup>3</sup>

La documentation montre clairement que<sup>4</sup> les économies dont la croissance est stimulée par le secteur des ressources naturelles sont confrontées à des défis sociaux, politiques, gouvernementaux et économiques – une situation communément appelée la « malédiction des ressources ». En général, les économies touchées par la « malédiction des ressources » ont tendance à afficher un rendement inférieur en matière de développement et d'indicateurs socioéconomiques tels que la croissance économique, les inégalités, les conflits sociaux et la protection de l'environnement, ainsi qu'en matière de développement institutionnel, de capital social et de commerce.<sup>5</sup> Les conséquences de la « malédiction des ressources » sont ressenties différemment à l'échelle locale et sont particulièrement évidentes dans les villes monoindustrielles.<sup>6</sup>

La mise en œuvre de grands projets miniers dans des régions éloignées et peu peuplées peut provoquer un choc de demande local. Ce phénomène est particulièrement observable lors des phases de construction et d'exploitation, qui requièrent l'embauche d'un grand nombre de travailleurs spécialisés et font donc augmenter de façon notable le taux d'emploi local et les possibilités de création de micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Toutefois, le manque de main-d'œuvre spécialisée, d'infrastructures, de systèmes de gouvernance solides et de politiques publiques adéquates limite les contributions économiques potentielles de l'exploitation minière à l'échelle locale. De plus, ces facteurs peuvent agir comme des catalyseurs de conflits sociaux et d'interruption des activités.<sup>7</sup> Ces conflits peuvent coûter jusqu'à 26 millions \$ CA par semaine pour les projets ayant des dépenses en capital de 4 à 6,5 milliards \$ CA<sup>8</sup> (l'étude originale présente les chiffres en dollars américains). Faute de stratégie à court terme et de plan à long terme pour soutenir le développement d'entreprises pérennes, la croissance économique et la contribution sociale attendues du secteur des ressources naturelles demeurera limitée.

Lorsqu'elles sont gérées conjointement et de façon responsable, les ressources minières peuvent engendrer des avantages économiques et sociaux à l'échelle locale, avantages qui peuvent être renforcés par la création d'activités en amont et en aval.<sup>9</sup>

Au cours des 20 dernières années, le Pérou a connu une croissance économique soutenue, doublant son PIB depuis 1990, et le secteur extractif a joué un rôle important dans cette croissance. Une évaluation de l'impact de l'exploitation minière sur l'économie nationale du Pérou révèle que, bien qu'elle génère au moins 11 % du PIB et 60 % des exportations totales du pays,<sup>10</sup> elle est à l'origine de 60 % des conflits sociaux. La plupart de ces conflits sont liés à la répartition des retombées économiques des opérations extractives au niveau local. La majorité des grandes mines du Pérou sont exploitées dans des régions éloignées situées à plus de 2 000 mètres d'altitude, où l'exploitation minière est la principale activité économique. Ces régions ayant des capacités institutionnelles, infrastructurelles et humaines très modestes, leur capacité à profiter des possibilités que le secteur extractif peut créer est limitée.

Bien que le Plan national péruvien pour la diversification productive de 2014 cherche à promouvoir les MPME, le défi d'une croissance économique équitable persiste.<sup>11</sup> La création d'entreprises formelles et la diversification de l'économie se sont avérées particulièrement difficiles pour les microentreprises et les petites entreprises. En 2014, on estimait à 3 637 720 le nombre d'entreprises au Pérou. De ce nombre, seules 43,9 % étaient des entreprises formelles, alors que 56,1 % étaient des entreprises informelles.<sup>12</sup> En outre, 80 % de la population économiquement active du Pérou était employée par le secteur informel et les MPME péruviennes étaient responsables de 87,8 % de l'emploi dans le pays.<sup>13</sup>

Par ailleurs, la contribution des femmes à l'économie péruvienne a été sous-explorée pour diverses raisons.<sup>14</sup> Dans les pays de l'APEC, on compte environ 600 millions de femmes dans la population active, et plus de 60 % d'entre elles travaillent dans le secteur formel.<sup>15</sup> Au Pérou, 32,3 % des femmes n'ont pas de revenus, et ce nombre est exacerbé au niveau infranational. Par exemple, à Cajamarca, San Martin et Apurimac (régions minières), 39 % des femmes sont encore dépendantes des hommes sur le plan économique.

Cette recherche s'aligne sur l'énoncé de vision présenté dans le plan stratégique du groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises pour 2017-2020 dans le cadre du groupe de travail sur l'exploitation minière de l'APEC, qui souligne la nécessité de promouvoir le développement de MPME durables et ouvertes aux femmes qui sont bien préparées à relever les défis du 21e siècle.

En gardant à l'esprit ce qui précède, cette recherche examine comment les politiques publiques concernant les MPME au Pérou offrent un environnement favorable aux entreprises dans les régions minières.



*Le Pérou a connu une croissance soutenue et multiplié par deux son PIB depuis 1990*

*Source : Photo de Christian Vinces sur Getty Images*

En outre, il étudie la façon dont les politiques en faveur des MPME au Pérou soutiennent l'entrepreneuriat social dans les régions minières. Lors de l'examen des principales questions de recherche, une attention particulière a été accordée au rôle des femmes dans les MPME. L'enquête a également permis d'analyser si les politiques existantes en faveur des MPME tiennent compte de la perspective de genre.

La première section de ce rapport présente une analyse documentaire sur les MPME visant à élaborer une grille d'analyse comprenant cinq indicateurs qui nous permettra de comparer les politiques et les programmes publics concernant les MPME dans cinq économies de l'APEC. La deuxième partie de ce rapport décrit la méthodologie employée par l'équipe de recherche pour réaliser l'étude. Cette méthodologie comprend quatre étapes, chacune faisant appel au prisme du genre aux fins d'analyse. Les troisième et quatrième sections de l'étude portent sur l'analyse des MPME et de l'entrepreneuriat social au Pérou. Par la suite, nous présentons chaque étape de l'étude, accompagnée d'une analyse critique. Enfin, nous présentons un résumé et des conclusions, suivies d'un mot sur les limites de l'étude et des recommandations susceptibles d'approfondir cette étude.

# MÉTHODOLOGIE

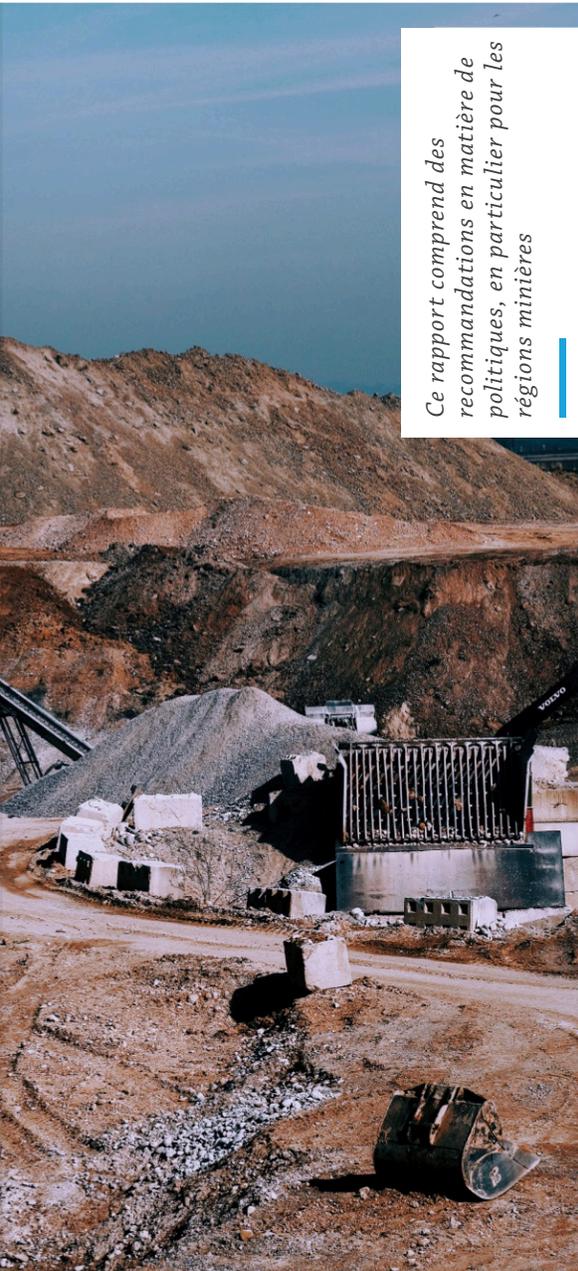
L'ÉTUDE PRÉSENTÉE dans ce document se divise en quatre étapes; chacune de ces étapes est analysée à travers le prisme du genre (voir Figure 1).

FIGURE 1  
Méthodologie



Dans l'étape I (analyse documentaire), nous nous livrons à une analyse comparative des politiques actuelles visant à soutenir les MPME dans cinq pays miniers membres de l'APEC (Australie, Canada, Chili, Mexique et Pérou). Nous avons créé une grille d'analyse spéciale pour évaluer les politiques ciblant les MPME; cette grille comprend cinq indicateurs : l'entrepreneuriat social, la fiscalité, l'égalité des genres, le financement et la capacité des institutions.

*Ce rapport comprend des recommandations en matière de politiques, en particulier pour les régions minières*



*Source : Photo de David Hellmann sur Unsplash*

Dans l'étape II, nous dressons un inventaire des méthodologies, des pratiques exemplaires à l'échelle mondiale et des programmes de promotion des MPME et de l'entrepreneuriat social à partir de la documentation spécialisée et de la documentation parallèle sur le sujet, ainsi que de nos recherches sur Internet.

Dans l'étape III (Voix du Pérou), nous présentons les perceptions et les commentaires d'experts péruviens sur les politiques existantes concernant les MPME, ainsi que sur les défis et les possibilités qui se présentent à elles. Pour ce faire, nous avons réalisé une série d'entrevues détaillées avec des entrepreneurs, des représentants de la société civile, des universitaires spécialisés dans l'entrepreneuriat, des représentants de sociétés minières et des représentants du gouvernement qui participent à la mise en œuvre des politiques concernant les MPME. Nous avons aussi organisé des ateliers à Lima, au ministère des Affaires étrangères. Ces ateliers réunissaient des représentants de divers organismes, dont la présidence du Conseil des ministres, le ministère de la Production (PRODUCE), la Société nationale des mines, du Pétrole et de l'Énergie (SNMPE), la Chambre de commerce du Pérou, des universités compétentes et des organismes de promotion des MPME. Les ateliers visaient à faire connaître l'étude, à recueillir des renseignements stratégiques au moyen d'un sondage en cinq questions, et comprenaient des discussions approfondies d'une heure et demie sur différents sujets liés à la présente étude.

Suite aux activités susmentionnées et à une analyse détaillée des MPME du Pérou, l'étape IV comprend des recommandations visant à favoriser une meilleure mise en œuvre des politiques concernant les MPME et l'entrepreneuriat social au Pérou, en particulier dans les régions minières.

# ANALYSE DOCUMENTAIRE ET CONTEXTE DES POLITIQUES RELATIVES AUX MPME AU PÉROU

**LES STRATÉGIES ET LES PLANS** destinés à développer le secteur des micro, petites et moyennes entreprises se fondent sur le principe que les MPME peuvent être des moteurs de développement économique et social afin de faire reculer la pauvreté.<sup>16</sup> Toutefois, et malgré cet objectif, les pays concernés peinent à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes permettant aux MPME de prospérer à long terme. Les problèmes relevés par la documentation que nous avons consultée font principalement référence à la fiscalité, au financement et au développement des capacités (tant techniques et humaines qu'institutionnelles).<sup>17</sup>

Nous avons conçu une grille d'analyse basée sur notre analyse documentaire; cette grille comprend cinq indicateurs qui orientent l'ensemble de l'étude. Cette grille d'analyse nous a servi à comparer les renseignements recueillis et à analyser cinq économies de l'APEC en termes de politiques publiques (Étape I), de programmes et de pratiques exemplaires (Étape II), et de lacunes dans la mise en œuvre des politiques telles qu'elles ont été identifiées dans le cadre des entrevues et des ateliers de l'Étape III.

## INDICATEURS CLÉS DE LA GRILLE D'ANALYSE

### ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Il existe plusieurs définitions de l'entrepreneuriat social. Néanmoins, toutes s'accordent sur le fait qu'il s'agit d'utiliser des initiatives rentables pour instaurer un changement systémique dans le but de résoudre des problèmes sociaux et environnementaux pressants.<sup>18</sup> Les entreprises sociales ont pour but de générer des profits suffisants pour maintenir leurs activités, tout en ayant des effets positifs sur la société.<sup>19</sup> Comme toutes les entreprises, les entreprises sociales sont confrontées à divers obstacles tels que l'accès aux marchés, les cadres juridiques et réglementaires, et le manque de financement et de développement, entre autres.<sup>20</sup> Il est donc impératif que les politiques publiques soutiennent et favorisent un environnement d'affaires propice au renforcement et au succès de ces entreprises.<sup>21</sup>

Les entreprises sociales peuvent avoir des retombées positives au Pérou, car elles sont susceptibles d'améliorer les conditions sociales et d'infrastructure imparfaites auxquelles est confronté le pays. Le Pérou est de plus en plus familier avec le concept d'entrepreneuriat social; toutefois, les connaissances à ce sujet demeurent limitées. La plupart des entreprises sociales sont des microentreprises et des petites entreprises (classées dans le sous-groupe des MPME) et on pense que la plupart d'entre elles sont

situées à Lima, bien qu'il n'existe aucun inventaire national de ce type d'entreprises.<sup>22</sup> Néanmoins, le secteur minier semble conscient de cette tendance émergente et l'a ciblée dans le cadre de futures initiatives. En 2019, le secteur minier abordera la question de l'innovation sociale lors du congrès PERUMIN 34, le plus important rassemblement annuel des acteurs de cette industrie. Après avoir remis une série de prix récompensant l'innovation technologique, PERUMIN Inspira remettra un premier prix d'entrepreneuriat social au meilleur projet de développement durable des communautés minières de la Sierra (région des montagnes) péruvienne.

## GENRE

Les questions de genre dans le contexte minier font l'objet de discussions depuis plus de 10 ans maintenant et les principaux problèmes en la matière sont liés aux conséquences de ces activités selon le genre<sup>23</sup> et à la façon dont les activités minières peuvent renforcer certaines conditions préexistantes d'inégalité entre les hommes et les femmes.<sup>24</sup> Par conséquent, l'intégration de la parité hommes-femmes aux projets d'extraction est vivement recommandée depuis au moins une décennie.<sup>25</sup> Les sociétés minières ou les autorités locales peuvent favoriser la conciliation travail-vie personnelle des femmes dans les régions minières en les aidant et en les incitant à devenir entrepreneures, par exemple.<sup>26</sup> Le Pérou a fait l'objet d'une attention considérable à titre d'étude de cas en matière de projet d'autonomisation.<sup>27</sup> Toutefois, les initiatives de responsabilité sociale des entreprises (RSE) qui vont au-delà de l'autonomisation économique traditionnelle des femmes pour encourager leur autonomisation politique devraient devenir la norme en la matière.<sup>28</sup>

## CAPACITÉS DES INSTITUTIONS

Un renforcement minimal des institutions est nécessaire à la mise en œuvre de politiques publiques efficaces dans le contexte des MPME, puisque ce sont les institutions publiques qui définissent les cadres juridique et réglementaire dans lesquels les entreprises évoluent. Le cas du Pérou illustre parfaitement l'importance de cette question de politique publique<sup>29</sup>, en particulier dans le milieu minier, souvent touché par la « malédiction des ressources ». Des institutions publiques efficaces réduisent le risque d'instabilité socio-politique<sup>30</sup>, alors que la capacité de coordination<sup>31</sup> des institutions publiques et la capacité du secteur public et des MPME sont considérées comme des indicateurs clés de croissance des micro, petites et moyennes entreprises.<sup>32</sup>

## FINANCEMENT

La documentation indique que, dans la plupart des pays, une large proportion de la population est employée par des MPME. Il semble donc impératif de mettre en place

une structure de financement appropriée, d'autant plus que les institutions financières traditionnelles considèrent les MPME comme des clients à haut risque, ce qui réduit grandement leur accès au financement.<sup>33</sup>

## **FISCALITÉ ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS**

Selon la documentation disponible, les incitatifs fiscaux déterminent la création et la croissance des MPME, alors que la fiscalité en général est un déterminant crucial de l'informalité d'une économie. L'économie informelle prédomine au Pérou, avec des chiffres oscillant entre 70 et 80 % de l'activité totale. Les exigences fiscales, juridiques et réglementaires (comme l'obligation d'avoir un service des ressources humaines ou de comptabilité) semblent également déterminer la croissance des MPME dans la communauté de l'APEC, en particulier au Pérou.<sup>34</sup>

# CONSTATATIONS

## ÉTAPE I (ANALYSE DOCUMENTAIRE)

*Une analyse comparative des politiques existantes visant à soutenir les MPME dans les pays miniers de l'APEC*

Nous avons procédé à une recherche approfondie sur les politiques et les programmes existants mis en œuvre par chacun des cinq pays qui font l'objet de la présente étude. Cette recherche tient compte des indicateurs de la grille d'analyse de l'étude, soit l'entrepreneuriat social, l'égalité des genres, la fiscalité, le financement et la capacité des institutions. **L'Annexe I** présente un résumé des politiques publiques qui concernent les MPME dans les cinq pays de l'APEC.

## AUSTRALIE

### MPME

En février 2019, le gouvernement australien, par l'entremise du Comité mixte permanent des Affaires étrangères, de la Défense et du Commerce, a publié un rapport sur les défis et les occasions qui se présentent aux petites et moyennes entreprises (PME) australiennes dans le cadre de divers traités de libre-échange. Cette étude vise à accroître les échanges commerciaux de ces entreprises avec d'autres pays.

Par l'intermédiaire du programme Australian Small Business Advisory Services (ASBAS) Digital Solutions, le gouvernement fournit aux PME des services destinés à renforcer leurs compétences technologiques et numériques.

L'Australie possède également un bureau de l'ombudsman qui a pour vocation de défendre les petites entreprises et d'aider les entrepreneurs. Ce bureau offre des services de règlement des litiges et veille à ce que les politiques gouvernementales soient conviviales.

La politique du gouvernement de Nouvelle-Galles-du-Sud fait la promotion d'un programme qui facilite la fourniture de biens et services au gouvernement par les MPME. Cette politique a permis aux organismes gouvernementaux de jouir d'une plus grande souplesse d'approvisionnement auprès des PME locales. La politique recommande aussi aux organismes gouvernementaux de s'approvisionner de préférence auprès de petites entreprises. De plus, le gouvernement de Nouvelle-Galles-du-Sud favorise le développement des capacités techniques des PME et aide les propriétaires de petites entreprises à répondre aux appels d'offres.

### ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Malgré les défis, les entreprises sociales poursuivent leur essor. La croissance du secteur est attribuée au soutien du gouvernement et à la contribution de sociétés



Le Canada offre une foule de ressources de soutien aux entrepreneurs

Source : Photo de Johny Goerend sur Unsplash

privées.<sup>34</sup> On compte aujourd'hui 20 000 entreprises sociales en Australie, qui fournissent de l'emploi à 60 000 personnes et créent des retombées économiques de 5,2 B AUS.<sup>36</sup> Le gouvernement australien a identifié le développement des entreprises sociales comme une forme d'innovation susceptible de contribuer à la création d'emplois pour les personnes défavorisées en recherche d'emploi. Les entreprises sociales emploient par exemple deux fois plus de personnes handicapées, et 50 % des postes cadres et de direction sont occupés par des femmes dans ces entreprises.<sup>37</sup>

## CANADA

### MPME

Au Canada, de nombreux organismes et programmes gouvernementaux ont pour objectif de soutenir les entrepreneurs à différentes étapes de leur cycle économique. Exportation et développement Canada, par exemple, offre de l'aide aux propriétaires d'entreprises désireux de commercer avec les marchés étrangers, tandis que la Banque de développement du Canada est une institution financière qui s'adresse exclusivement aux propriétaires de PME et leur offre du financement, des services conseils et du capital.

Le Programme de financement des petites entreprises du Canada vise à faciliter l'accès des petites entreprises aux prêts offerts par les institutions financières. Par ailleurs, l'Agence du Revenu du Canada offre des crédits d'impôt aux petites entreprises.

Le gouvernement canadien appuie également les PME au moyen de programmes destinés à renforcer leur culture financière et de crédits d'impôt à l'innovation, par l'entremise de crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental.

À l'instar de son homologue australien, le gouvernement canadien possède son Bureau des petites et moyennes entreprises, placé sous l'égide de Services publics et Approvisionnement Canada, qui aide les PME à comprendre comment le gouvernement se procure des biens et des services. Il renseigne également les entrepreneurs sur le processus d'approvisionnement et le système d'appels d'offres, et dispose d'une ligne téléphonique sans frais où les fournisseurs peuvent obtenir des réponses à leurs questions.

De plus, par l'entremise d'Affaires autochtones et du Nord Canada, le gouvernement offre un programme de soutien aux entreprises et au développement entrepreneurial autochtones. Ce programme vient en aide aux Autochtones qui souhaitent ouvrir

ou acquérir une entreprise, faire croître une entreprise existante, préparer un plan d'affaires, ou suivre une formation commerciale.

En 2018, le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (ISDE) a annoncé qu'il financerait des activités de recherche destinées à soutenir l'entrepreneuriat féminin. Le programme, dirigé par l'Université Ryerson, a mené à la création du Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat.<sup>38</sup> Cette plateforme nationale s'adresse aux femmes entrepreneures et vise à renforcer la collaboration intersectorielle, à briser les stéréotypes et à accroître la notoriété de l'entrepreneuriat féminin. Ce portail soutient également la mise en œuvre de politiques, de programmes et de pratiques plus inclusives.

## ENTREPRENEURIAT SOCIAL

En 2015, le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes a mené une étude intitulée « Exploration du potentiel de la finance sociale au Canada ».

En 2016, ISDE a créé un répertoire des entreprises sociales canadiennes pour mieux comprendre le paysage de l'entrepreneuriat social au Canada. En 2018, le gouvernement a annoncé un investissement de 805 M CAD dans l'innovation sociale. Le Fonds de finance social investira 755 M CAD sur 10 ans et 50 M CAD supplémentaires seront affectés à la création d'un fonds de préparation à l'investissement. Selon un sondage réalisé en 2016, on compte plus de 1 300 entreprises sociales au Canada, qui emploient plus de 254 000 personnes.<sup>39</sup>

## CHILI

### MPME

Depuis 1991, le Chili soutient ses PME dans le but d'améliorer leur efficacité et leur productivité et d'accroître leur compétitivité à l'échelle nationale et internationale. Les experts considèrent qu'une crise économique complique le soutien et le développement des PME dans les pays en développement.<sup>40</sup> Malgré ses difficultés économiques et les différentes administrations qui se sont succédées à la tête de l'État, les cadre juridique et institutionnel sont demeurés stables au Chili, ce qui a permis au pays de maintenir ses politiques et ses programmes en faveur des MPME.<sup>41</sup>

Au fil des ans, divers amendements et de nouvelles lois ont été adoptés dans le but d'améliorer les conditions dans lesquelles évoluent les MPME chiliennes. Entre



*Le Chili appuie ses PME depuis 1991*

*Source : photo de Pablo García Saldaña sur Unsplash*

2009 et 2012, des lois ont été instaurées afin de rendre le secteur des MPME plus attrayant (voir Annexe 1).

Sous l'égide du ministère de l'Économie, du Développement et du Tourisme, la Division des petites entreprises est responsable de la création et de la mise en œuvre de politiques de soutien aux PME chiliennes. Actuellement, la stratégie de cet organisme s'articule autour de trois grands axes : a) commercialisation : renforcer la capacité des MPME pour les rendre plus concurrentielles; b) gestion : accroître les compétences de gestion au sein des MPME; et c) financement : améliorer les mécanismes d'accès au crédit et au financement.

La Corporación de Fomento de la Producción (CORFO) et le Servicio de Cooperación Técnica (Sercotec) sont deux organismes chiliens bien connus qui soutiennent les entreprises en démarrage et renforcent les compétences techniques des entrepreneurs. Par ailleurs, l'Empresa Nacional de Minería (ENAMI) apporte son soutien aux petites entreprises minières.

En 2016, le décret ministériel n° 127 a créé le sceau Pro MPME dans le but de faciliter l'accès à l'information pour les PME. Les entreprises qui détiennent ce sceau s'engagent à payer les propriétaires de MPME dans les 30 jours suivant réception de la facture.

## ENTREPRENEURIAT SOCIAL

En 2015, le Global Entrepreneurship Monitor (GEM), en collaboration avec la CORFO, a identifié 270 entreprises sociales au Chili.<sup>42</sup>

Selon une étude réalisée par la Thomson Reuters Foundation, le Chili vient au sixième rang des meilleurs pays pour les entreprises sociales. En ce qui concerne les politiques gouvernementales qui soutiennent les entrepreneurs sociaux, le Chili se classe troisième. D'autre part, la même étude indique que le pays demeure confronté à des obstacles en ce qui concerne l'accès aux investissements et se situe au 15e rang à cet égard.<sup>43</sup>

## MEXIQUE

### MPME

La Loi sur le développement de la compétitivité des MPME constitue le principal cadre juridique visant à soutenir le secteur des MPME au Mexique. Cette loi a été modifiée à six reprises (2002, 2006, 2009, 2011, 2015 et 2017) pour mieux répondre aux besoins du secteur. La loi traite de sujets comme la fiscalité, le financement et le renforcement des capacités des entreprises. Elle affirme également que les programmes de promotion des MPME doivent tenir compte de la perspective du genre. Elle ne précise toutefois pas en quoi consiste la « perspective du genre ».

Sept entrepreneurs sur dix indiquent que l'accès au financement est le principal obstacle à la croissance de leur entreprise.<sup>44</sup> Ils mentionnent aussi des ressources

financières limitées parmi les difficultés à surmonter. Pour relever ces défis, le gouvernement et les associations qui représentent les MPME prêchent en faveur d'une politique en vertu de laquelle les clients des entreprises s'engageraient à régler les factures des MPME dans les 30 jours.

## ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Sous la direction du ministère de l'Économie, le Fonds national de soutien aux entreprises de solidarité (FONAS) appuie les entrepreneurs, notamment en les aidant à renforcer leurs compétences, à adopter et se former à de nouvelles technologies, et à créer et entretenir leur réseau professionnel.<sup>45</sup>

En 2012, le Mexique s'est doté d'une Loi sur l'économie sociale et solidaire qui a pour but de soutenir et d'accroître la participation de ce secteur à l'économie et sa contribution au développement social de la société mexicaine.

## PÉROU

### MPME

À l'instar des autres pays de l'APEC faisant l'objet de cette étude, le Pérou dispose d'un instrument juridique, la loi n° 28015, pour soutenir ses MPME. De plus, la loi n° 30230 établit le fonds des MPME, qui favorise leur officialisation et met en œuvre des programmes visant à améliorer la compétitivité et à accélérer la croissance des entreprises tout en réduisant la bureaucratie qui freine l'activité économique.

Par ailleurs, un mouvement mené par l'Association péruvienne des entrepreneurs recommande la création d'une politique qui garantirait le paiement des factures aux MPME dans les 30 jours suivant leur émission, les retards de paiement ayant une incidence directe sur la trésorerie et les coûts d'exploitation des MPME.

Dans le cadre du Plan national pour la diversification productive, le Pérou a reconnu et mis l'accent sur le rôle et la contribution importante des MPME à l'économie nationale.

Selon une étude récente de l'Inter-American Development Bank, « 40 % des Péruviens aimeraient ouvrir une entreprise dans les trois prochaines années, comparativement à seulement 21 % à l'échelle mondiale. »<sup>46</sup>

## ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Le gouvernement péruvien n'a pas de cadre juridique précis pour soutenir l'entrepreneuriat social. Néanmoins, le programme Innovate Peru, créé en 2014 et hébergé par le ministère de la Production, assure la promotion de l'innovation et appuie le développement des entreprises au Pérou.

Sous l'égide d'Innovate Peru, plusieurs programmes visent à encourager la création de grappes d'entreprises et à renforcer la capacité des fournisseurs, et à soutenir

les entreprises en démarrage et l'innovation au sein des MPME. Innovate Peru offre également du financement aux femmes entrepreneures qui souhaitent se lancer en affaires.

Au Pérou, on recense 18 organismes de soutien à l'entrepreneuriat social, dont des incubateurs et des accélérateurs, des fonds d'investissement à vocation sociale, des prix, des organismes communautaires et des réseaux d'affaires.<sup>47</sup> Quelque 40 % des entreprises sociales péruviennes sont gérées par des femmes.<sup>48</sup> Plusieurs initiatives sont également dirigées par des ONG, des entreprises internationales et des représentants de la société civile qui soutiennent l'entrepreneuriat social. La Wiese Foundation, par exemple, dispose d'un fonds expressément conçu pour venir en aide aux entreprises ayant une mission à vocation sociale.<sup>49</sup> De son côté, l'organisme Kunan propose une plateforme qui met en relation et soutient 150 entreprises sociales, dont on estime que 70 % sont situées à Lima.

## RÉSUMÉ DES CONSTATATIONS

Les cinq pays étudiés ont des politiques et des programmes visant à encourager l'officialisation des entreprises. Ces pays ont déployé des programmes pour renforcer les capacités des entreprises et des mécanismes pour faciliter leur accès au financement. Les incitatifs, les remises et les congés fiscaux font également partie des stratégies courantes pour soutenir les entrepreneurs. Le présent document ne vise pas à évaluer l'efficacité de ces programmes, quoiqu'il serait intéressant de se livrer à un tel exercice dans le cadre d'une future étude.

L'un des points communs aux pays d'Amérique latine étudiés tient à leur volonté de mettre en œuvre des politiques qui permettraient de réduire le délai de paiement des factures aux MPME à 30 jours. Dans les économies moins stables où les taux d'intérêt sont plus élevés, les délais de règlement sont vitaux, car un retard de paiement peut avoir une incidence sur la trésorerie, les coûts et la rentabilité des entreprises. C'est dans ce contexte qu'une politique de paiement de 30 jours devient importante.

À l'exception du Mexique, aucun autre des pays étudiés ne mentionne les enjeux de genre dans ses politiques. Cela ne suggère pas pour autant que les autres pays étudiés n'ont pas de programmes visant à soutenir les femmes entrepreneures. D'ailleurs, plusieurs programmes et concours sont expressément conçus pour encourager l'entrepreneuriat féminin.

Au Pérou, le décret suprême n° 005-2017-MIMP proposé par le ministère des Femmes et des Populations vulnérables peut être considéré comme une occasion de créer des politiques et des programmes inclusifs et tenant compte de la spécificité des genres. Ce décret exige de tous les organismes gouvernementaux qu'ils se dotent d'un mécanisme pour promouvoir l'égalité des genres.



*On trouve dans les cinq pays des politiques et des programmes de soutien aux entreprises*

*Source : photo de Helloquence sur Unsplash*

La présente étude révèle que les politiques visant expressément à favoriser l'entrepreneuriat social sont limitées. Toutefois, des universités, des ONG, des groupes de la société civile, des entreprises sociales et le secteur privé privilégient et créent des conditions favorables à l'émergence d'autres entreprises sociales. En réaction à cette tendance, les gouvernements élargissent les programmes existants destinés aux MPME pour y inclure l'entrepreneuriat social.

L'Australie et le Canada sont plus fermement engagés en faveur de l'entrepreneuriat social et possèdent davantage de programmes pour le soutenir. Le Pérou semble être à l'opposé du spectre en ce qui concerne les politiques et les programmes visant à encourager concrètement l'entrepreneuriat social. Il est probable que ce sont les organismes non gouvernementaux qui, par leur participation, amèneront le gouvernement à mettre en œuvre des politiques et des programmes de soutien au secteur de l'entrepreneuriat social.

## ÉTAPE II

*Pratiques et programmes exemplaires en matière de promotion des MPME et de l'entrepreneuriat social dans les régions minières*

Nous avons consulté tant la documentation spécialisée que la documentation parallèle pour identifier les pratiques et les programmes en faveur des MPME et de l'entrepreneuriat social dans les régions minières. Nous avons également procédé à des recherches sur Internet.

Ces recherches nous ont permis de découvrir que, dans les pays qui accueillent des activités minières, de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer l'application de règles et de règlements obligeant les sociétés à s'approvisionner localement.<sup>50</sup> L'objectif de cette demande est clair : créer des occasions d'emploi, renforcer les capacités et les compétences, et, à terme, permettre à ces sociétés de contribuer activement au développement économique local.

Les activités d'approvisionnement local du secteur de l'extraction peuvent avoir un effet plus important sur l'économie que « les impôts, les salaires et la participation communautaire réunis. »<sup>51</sup> Toutefois, d'autres chercheurs arguent qu'obliger le secteur minier à faire appel à des ressources locales sans un environnement économique adéquat peut mener à des résultats indésirables.<sup>52</sup>

D'autre part, nous avons constaté qu'aucun des cinq pays concernés par cette étude n'a de politique d'approvisionnement local expressément destinée au secteur minier. Néanmoins, ces pays sont conscients de l'importance de l'approvisionnement local et ont mis sur pied des activités pour favoriser l'approvisionnement des sociétés minières par des entrepreneurs locaux. C'est notamment le cas du Chili, qui a organisé des ateliers de promotion de l'approvisionnement local et une Semaine des mines du 5 au 8 août 2019 à Copiapo, axée sur la participation des PME à l'industrie.

Malgré le débat grandissant entourant l'approvisionnement local et la contribution économique du secteur extractif dans les pays hôtes, la documentation spécialisée se limite à l'étude et à l'analyse des programmes et des pratiques axées sur les MPME et l'entrepreneuriat social.

Nous avons effectué des recherches complémentaires afin d'identifier les pratiques du secteur minier qui soutiennent les MPME dans les régions minières et qui ne sont pas mentionnées dans la documentation spécialisée.

Or il existe de très nombreuses initiatives du secteur privé en ce sens. Le Tableau 1 résume les principales initiatives par pays.

TABLEAU 1

Pratiques et programmes de soutien aux MPME dans les régions minières

Pays	Brève description des pratiques et programmes visant les MPME
Australie	<p>La mine Century a signé le « Gulf Communities Agreement » (GCA), une entente entre La société Century, le gouvernement du Queensland et les communautés aborigènes Waanyi, Mingginda, Gkuthaam et Kukatj. Le GCA vise entre autres à favoriser le développement économique des habitants de la région inférieure du golfe de Carpentarie. Dans le cadre de cette entente, les appels d'offres et l'adjudication des contrats sont assujettis à un processus en trois étapes : l'identification des entreprises, le processus d'appel d'offres et l'aide aux entreprises. La mine Century a mis sur pied un service qui agit comme intermédiaire entre les communautés aborigènes et le service d'adjudication des contrats afin d'identifier les entreprises viables.<sup>53</sup></p> <p>La mine de diamant de Rio Tinto Argyle a établi une politique pour les contrats avec les communautés aborigènes locales, signé une entente de participation minière avec les propriétaires traditionnels, et mis en œuvre un plan de gestion du développement des affaires et de l'adjudication de contrats. Dans le cadre de l'entente, l'entreprise est tenue d'aviser le groupe de travail pour le développement des affaires (composé de propriétaires traditionnels et de représentants de l'entreprise) de toute initiative de l'entreprise visant à attribuer un contrat de plus de 250 000 USD par an pour la fourniture de biens ou de services à Rio Tinto Argyle sur le site de la mine. De plus, tous les soumissionnaires qui répondent à des appels d'offres supérieurs à ce montant doivent préciser la place qu'ils accorderont aux entreprises des propriétaires traditionnels dans le contrat, la façon dont ils emploieront ou formeront les propriétaires traditionnels, et la façon dont ils distribueront les bénéfices aux propriétaires traditionnels. Toutes choses étant égales, Rio Tinto Argyle s'engage à privilégier les soumissionnaires qui offrent les meilleures occasions aux propriétaires traditionnels.<sup>54</sup></p>
Canada	<p>Pour ses activités minières dans le nord de la Saskatchewan, Cameco s'est dotée d'un énoncé de politique et vise à ce que 35 % de tous les biens et services qu'elle reçoit lui soient fournis par des entreprises de la région gérées par des Autochtones. Cameco a fait appel à un spécialiste en affaires pour aider les communautés à créer des entreprises et à accéder à des ressources financières ou à un partenaire commercial.<sup>55</sup></p> <p>SEF Canada Ltd. SEF offre des programmes de développement de l'esprit d'entreprise aux communautés désireuses de croître de façon autonome. SEF croit que l'avenir des communautés repose sur leur capacité à exploiter le talent, l'énergie et l'imagination des personnes qui en font partie. SEF fournit des outils de gestion et de direction qui contribuent au développement économique local et permettent aux communautés de tirer parti de leurs forces en transformant des individus passionnés en entrepreneurs prospères. En Ontario, les communautés de Hastings, Kingston, Lennox et Addington ont créé 293 nouvelles entreprises dans les 36 mois suivant leur adhésion au programme. SEF a également offert des formations de développement de l'esprit d'entreprise à des membres de la communauté du district de Fort St. James et de la Première Nation Nak'azdli.<sup>56</sup></p>
Chili	<p>Anglo American et TechnoServe collaborent avec le Fonds d'investissement multilatéral (FIM), membre du Groupe de la Banque interaméricaine de développement, pour stimuler la croissance économique des communautés grâce au programme « Beyond Extraction ». Ce programme repose sur une approche de systèmes de marché adapté au contexte de chaque pays pour soutenir le développement économique local en augmentant la capacité des entreprises, des jeunes et des institutions en milieu rural à créer des économies plus diversifiées, plus concurrentielles, plus productives et plus prospères. Au Chili, le programme est axé sur l'amélioration des perspectives d'emploi et des capacités d'emploi autonome des jeunes, et sur le renforcement des acteurs du marché du travail et de l'emploi autonome.<sup>57</sup></p> <p>Start-Up Chile (SUP) est un accélérateur de jeunes entreprises créé par le gouvernement chilien; il s'adresse à des entrepreneurs à fort potentiel et les aide à développer leur entreprises à partir du Chili. Ses objectifs sont : a) d'encourager l'esprit d'entreprise au Chili; b) de positionner le Chili comme le principal pôle d'innovation et d'entrepreneuriat en Amérique latine; et c) d'attirer de jeunes entrepreneurs de talent du monde entier au Chili afin d'y créer des entreprises à fort potentiel de croissance.<sup>58</sup></p>
Mexique	<p>La Casa Grande a été construite par le Grupo Mexico dans la communauté de Nacozari. La Casa Grande encourage les projets productifs dans les communautés en leur offrant un soutien financier et des formations pour stimuler l'entrepreneuriat et créer de nouvelles sources d'emploi. Ces mesures favorisent la diversification et le renforcement de l'activité économique, améliorant ainsi la qualité de vie des populations.<sup>59</sup></p> <p>Le projet Desarrollo Cerro de San Pedro est une initiative de développement économique communautaire durable qui a officiellement vu le jour en février 2015 et qui est appuyée par la Minera San Xavier (New Gold). L'entreprise a fait appel à SEF Canada pour soutenir les habitants de la municipalité de Cerro de San Pedro en mettant sur pied un programme de développement de l'esprit d'entreprise. Ce programme vient en aide aux entrepreneurs locaux pour les aider à concrétiser leurs projets d'entreprise. Il s'agit d'un service gratuit et confidentiel offert à tous les résidents de la municipalité ainsi qu'à toutes les personnes qui souhaitent ouvrir ou exploiter une entreprise dans la région de la mine de la Minera San Xavier, en particulier dans la municipalité de Cerro de San Pedro et dans les trois municipalités adjacentes de San Luis Potosí.<sup>60</sup></p>
Pérou	<p>En 2017, Hudbay Minerals, l'entreprise propriétaire de la mine Constancia, a signé une entente d'investissement communautaire (Convenio Específico para la Ejecución Pública) avec la municipalité de Chamaca. En vertu de cette entente, l'entreprise s'engage à investir plus de 1 M USD dans des projets de développement durable allant du reboisement aux cheptels, en passant par la production laitière. Dans le cadre de l'entente, un comité de développement a été mis sur pied pour suivre et évaluer les investissements et pour superviser l'attribution de fonds aux projets.<sup>61</sup></p> <p>Minsur S.A. exploite la mine San Rafael au sud de Puno, au Pérou. En 2015, l'entreprise a créé le Programme Fibre entrepreneuriale (Programa Fibra Emprendedora) dans le but d'ajouter de la valeur aux activités et à l'artisanat dans la région. Minsur est ainsi venue en aide à une centaine de femmes d'Antauta, d'Ajoyani et de la communauté rurale de Queracucho, qui transforment la laine d'alpaga en vêtements originaux vendus au marché.<sup>62</sup> Le programme a débouché sur des commandes commerciales et il est actuellement développé par l'ONG Kani Peru Art Tradition and History S.A.C.<sup>63</sup> En 2017, Minsur S.A. a remporté le Prix du Développement durable dans la catégorie Développement social local pour ce programme.<sup>64</sup></p>

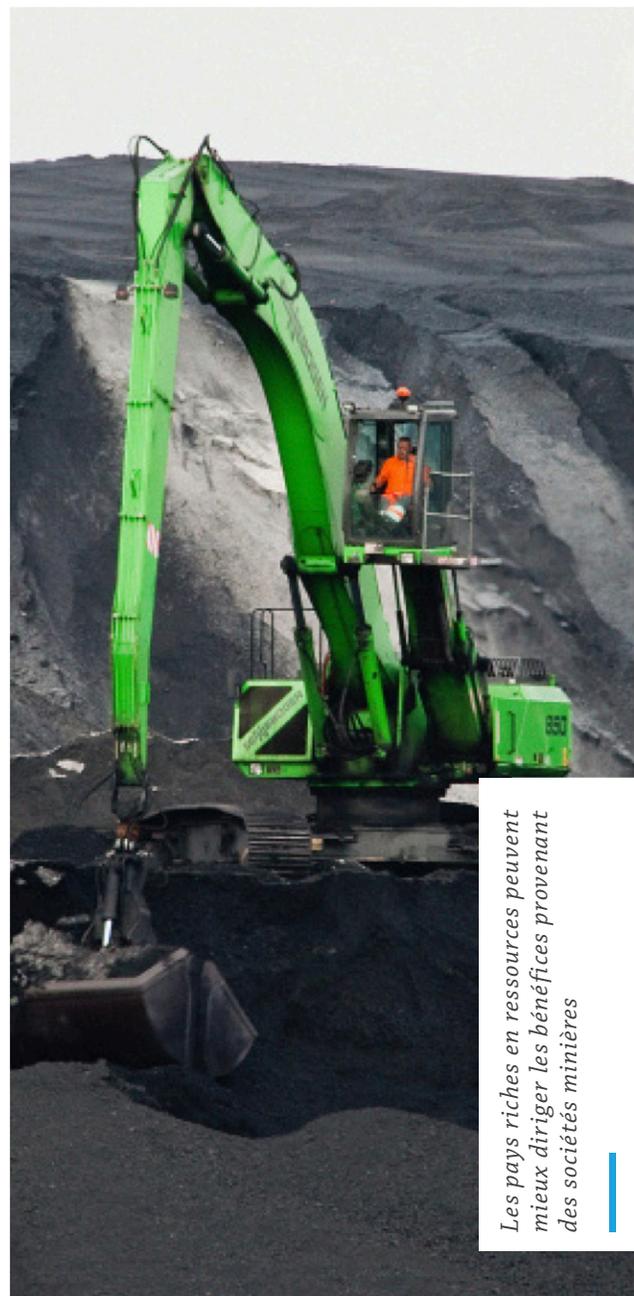
D'après les renseignements analysés pour les cinq pays de l'APEC concernés, la plupart des pratiques et des programmes destinés aux MPME qui sont mis en œuvre dans les communautés minières sont dirigés par des sociétés minières actives dans leur zone d'influence. Les sociétés minières entretiennent des partenariats avec les gouvernements et des spécialistes pour élaborer certains de ces programmes. Les programmes mis en œuvre par les sociétés minières ont pour but de contribuer à la diversification de l'économie locale en soutenant des entreprises qui ne dépendent pas d'elles.

Si favoriser l'approvisionnement local dans le secteur minier apparaît sensé du point de vue commercial, le fait que les gisements de minerai soient épuisables signifie que les projets miniers prendront fin tôt ou tard. Voilà qui montre que les stratégies en la matière devraient aussi prendre en considération des approches favorisant la diversification de l'économie locale, indépendamment de l'industrie minière.

Les pays riches en ressources minérales peuvent utiliser les bénéfices générés par les sociétés minières (p. ex. les redevances et les impôts) pour renforcer le soutien offert aux MPME et aux entreprises sociales dans les régions minières. La coordination et la coopération avec le secteur privé peuvent avoir des résultats plus productifs.

Le fait que 50 % des redevances minières (le « canon minero ») reviennent aux régions minières et aux municipalités situées dans la zone d'influence de la société d'extraction offre une occasion de renforcer les MPME et les entreprises sociales dans ces régions. Ces fonds peuvent aussi être utilisés au profit des programmes gouvernementaux existants, tout comme les ressources investies par les sociétés minières dans le cadre de leurs stratégies et de leurs programmes de RSE.

Le secteur minier peut également faire sa part en analysant et en adaptant proactivement ses politiques d'approvisionnement pour s'assurer qu'il maintient les normes d'exploitation, de sécurité, environnementales et techniques requises, tout en tenant compte des réalités locales. Les politiques d'approvisionnement du secteur minier pourraient être harmonisées avec les politiques gouvernementales existantes afin d'assurer des retombées durables et fructueuses pour les communautés locales. Enfin, il est essentiel de créer des programmes qui favorisent la diversification de l'économie locale afin de réduire sa dépendance aux sociétés minières.



Les pays riches en ressources peuvent mieux diriger les bénéfices provenant des sociétés minières

Source : Photo de Bart van Dijk sur Unsplash

## ÉTAPE III

### *Les voix du Pérou*

L'équipe de recherche a organisé trois activités complémentaires et distinctes qui visent à connaître les perceptions et les expériences d'un certain nombre de personnes et de professionnels sur les MPME et l'entrepreneuriat social au Pérou. La première de ces activités est une série de 16 entrevues réalisées auprès d'experts sur les sujets de l'étude. Ces entrevues étaient suivies d'une discussion approfondie de 90 minutes (la deuxième activité). Par ailleurs, les résultats préliminaires de l'étude ont été dévoilés lors d'un atelier national organisé par la Fondation Asie-Pacifique à Lima. Le tableau à l'**Annexe 2** présente les organismes qui ont participé aux entrevues.

La deuxième activité était un atelier organisé avec le ministère des Affaires étrangères à Lima, auquel ont participé des représentants d'un vaste éventail d'organismes (voir **Annexe 3**). Cet atelier visait à faire connaître l'étude, à recueillir des renseignements stratégiques au moyen d'un sondage comportant cinq questions, et à mener une discussion approfondie d'une durée de 90 minutes.

La troisième activité organisée dans le but de connaître le point de vue et les perceptions des Péruviens à l'égard des MPME et de l'entrepreneuriat social au Pérou a eu lieu le 15 mai 2019 à Lima, sous la forme d'un atelier organisé par la Fondation Asie Pacifique du Canada. Lors de cet atelier, l'équipe de recherche a présenté les résultats préliminaires de l'étude et organisé une table ronde regroupant des experts du milieu universitaire, du gouvernement national et du secteur minier. Cette activité a aidé l'équipe de recherche à confirmer certaines de ses conclusions et à enrichir l'étude. L'avis des experts et les questions de l'auditoire ont aussi contribué à affiner les recommandations finales de l'étude.

Les paragraphes qui suivent sont une synthèse des perceptions et des commentaires des personnes qui ont participé aux entrevues et à l'atelier réalisé à Lima concernant les politiques actuelles sur les MPME et sur les défis et les occasions à saisir en matière de promotion de l'entrepreneuriat social. Les sujets ont été regroupés en fonction du cadre élaboré pour l'étude : entrepreneuriat social, fiscalité, égalité des genres, financement et capacité des institutions.

### ENTREPRENEURIAT SOCIAL

- Les quelques entreprises sociales du Pérou sont concentrées à Lima et sont majoritairement des microentreprises;
- Il n'existe aucun cadre juridique ni aucune politique particulière destinés à promouvoir et à soutenir les entreprises sociales au Pérou; et<sup>65</sup>

- On constate un manque de coordination entre les organismes gouvernementaux, les universités et les autres organismes clés à cet égard.

## FISCALITÉ

- Bien qu'elle soit systématiquement considérée comme un sujet important dans les documents consultés, la fiscalité n'est pas apparue comme un enjeu clé dans l'étude. Tant les personnes interviewées que les participants étaient d'avis que d'autres questions, comme la capacité des institutions, notamment, sont plus pertinentes.

## ÉGALITÉ DES GENRES

- Bien que le gouvernement et le secteur privé fassent la promotion de l'égalité des genres, il existe encore des barrières systémiques qui limitent les possibilités des femmes dans le secteur des MPME et de l'entrepreneuriat social au Pérou; et
- Les Péruviennes qui souhaitent développer leur entreprise sont confrontées à des obstacles à la fois culturels et sociaux. Ces femmes, par exemple, doivent à la fois diriger leur entreprise et assumer une large part des tâches ménagères, y compris s'occuper des enfants. Selon les participants de l'étude, une solution à long terme consisterait à intégrer une approche axée sur l'égalité des genres pour donner des chances égales aux hommes et aux femmes.

## FINANCEMENT

- Malgré les programmes gouvernementaux existants, de l'avis général, le financement affecté au soutien des MPME et de l'entrepreneuriat social est limité et le gouvernement devrait rehausser ce financement pour contribuer plus efficacement à la promotion du secteur.

## CAPACITÉS DES INSTITUTIONS

Le sujet qui a le plus retenu l'attention durant les ateliers et les entrevues est celui du manque de capacités en général – non seulement celui des organismes gouvernementaux, mais aussi celui des entrepreneurs. La coordination et la collaboration entre les parties est également considérée comme une question clé. Voici quelques-uns des points qui ont été abordés.

### **Gouvernement**

- Les participants de l'atelier croient que la législation actuelle visant les MPME est inadéquate, car elle serait élaborée en fonction de la réalité d'entreprises plus grandes. La législation visant les MPME est essentiellement « la même législation [que celle qui soutient les plus grandes entreprises], mais à plus petite échelle. » Par exemple, l'obligation d'avoir un service de la comptabilité et un service des ressources humaines pour être admissible à certains incitatifs est généralement considérée comme inadéquate et inefficace;



*Le manque de capacités des gouvernements et des entrepreneurs a reçu le plus d'attention*

*Source : Photo de Marco Oriolesi sur Unsplash*

- Le manque de formation des autorités locales et régionales sur l'application des programmes est également vu comme un facteur restrictif. Il existe un important roulement au sein des hautes directions des ministères et des gouvernements régionaux et locaux, ce qui ne favorise pas la pérennité des politiques; et
- Le manque de capacité des populations et des représentants des gouvernements locaux dans les régions minières nuit à la mise en œuvre de politiques efficaces à long terme. La courbe d'apprentissage pourrait demander de 20 à 30 ans, tant au niveau sociétal qu'au niveau gouvernemental.

### **Secteur privé**

- À l'échelle régionale, là où sont situés les projets miniers, on constate une forte dépendance aux sociétés minières. Cette situation est perçue comme problématique, car les gouvernements locaux ne réalisent pas leurs plans à long terme et deviennent vulnérables aux fluctuations des prix du marché; et
- Le secteur minier (les acteurs de terrain) et le ministère de la Production (les décideurs politiques) reconnaissent qu'un moyen de combler l'écart entre l'élaboration des politiques et leur mise en application serait de mieux harmoniser les initiatives de responsabilité sociale des entreprises (RSE) des sociétés minières en faveur du développement des entreprises et les priorités des gouvernements locaux.

### **Entrepreneurs**

- En règle générale, les entrepreneurs exerçant dans les régions minières ont un faible niveau d'éducation. Selon les participants de l'étude, ces entrepreneurs privilégient surtout les activités de subsistance; et
- L'informalité et le manque de financement adapté ont également été mentionnés comme des facteurs restrictifs pour les entrepreneurs.

### **Coordination et participation**

- Le ministère de la Production est chargé de la promotion du secteur des MPME au Pérou. Toutefois, le ministère de l'Économie et des Finances et le Congrès jouent un rôle essentiel dans ce domaine. Une coordination et une collaboration efficaces entre ces acteurs clés permettraient d'optimiser les résultats en la matière.
- De plus, les gouvernements locaux et régionaux sont aussi des intervenants essentiels, puisqu'ils sont responsables de la mise en œuvre des politiques;

- Les participants de l'atelier ont fait valoir que le grand public, et en particulier les entrepreneurs, devraient participer aux discussions et aux consultations sur les MPME au Pérou; et
- Le manque de coordination entre les décideurs politiques, les responsables de l'exécution des politiques et les entrepreneurs est l'une des principales raisons qui explique l'écart entre l'élaboration et la mise en œuvre des politiques visant les MPME. L'harmonisation des stratégies de RSE des sociétés minières et des politiques visant les MPME péruviennes pourrait générer davantage de retombées pour le secteur.

## ÉTAPE IV

*Analyse du secteur des MPME et de l'entrepreneuriat social, et recommandations pour le Pérou*

La section qui suit propose une série de recommandations générales et détaillées basée sur les travaux de recherche effectués dans le cadre de cette étude.

L'aspect le plus important de toute solution tient au fait que chaque intervenant travaille de concert avec les autres parties prenantes. Sachant que la fameuse « malédiction des ressources » est un catalyseur des problèmes qui touchent les secteurs national, social et économique à tous les niveaux, toute solution doit pouvoir s'appuyer sur la coopération de l'ensemble de ces secteurs.

Il est à noter qu'au moins trois des recommandations émises par certains acteurs clés visaient à pallier des défaillances systémiques et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un examen détaillé dans le présent rapport. Par exemple :

- De nombreux interviewés proposent que le problème des infrastructures routières nationales soit réglé pour que les politiques et les programmes, quels qu'ils soient, puissent donner des résultats. Toutefois, cette question n'est pas directement liée aux politiques existantes visant les MPME;
- Le manque d'éducation de base en milieu rural a maintes fois été évoqué comme un obstacle majeur à l'amélioration des normes commerciales dans les régions minières. Cependant, le manque d'éducation n'est pas un sujet que la présente étude entend aborder à ce stade-ci; et
- Certains participants ont émis des inquiétudes quant au manque de développement des institutions à l'échelle infranationale.

Les recommandations qui suivent sont structurées en fonction du rôle particulier des différents organismes à l'égard des MPME et de l'entrepreneuriat social.

## MILIEU UNIVERSITAIRE

À la base de toutes les recommandations, il convient de noter que le milieu universitaire et celui de la recherche jouent un rôle clé qui peut contribuer à faire progresser les MPME et l'entrepreneuriat social au Pérou. Des efforts doivent être accomplis pour former des alliances qui permettront d'identifier correctement les initiatives potentielles et durables dans les régions minières. Une série de guides de développement interrégional dans les corridors miniers doit être rédigée à titre de projet pilote dans le but de promouvoir les MPME. Ces guides tiendront compte des politiques en vigueur, des écarts en matière de politiques, et des initiatives de RSE mises en place par les sociétés minières afin qu'elles améliorent les mesures qui fonctionnent. Le nombre extraordinaire d'initiatives dans ce domaine (qu'elles aient réussi ou échoué) représente une véritable mine de renseignements et d'expériences à laquelle il est nécessaire de pouvoir accéder.

## GOUVERNEMENT

Le gouvernement péruvien doit résolument travailler à créer des occasions concrètes, pour les MPME et les entreprises sociales, d'être le premier choix du gouvernement en matière d'approvisionnement, à l'image de ce qu'a fait l'Australie avec ses politiques et ses programmes qui facilitent la fourniture de produits et de services au gouvernement et à ses organismes par des MPME.

À l'échelle nationale, le Pérou manque d'un minimum d'impulsion et de cohérence politiques. Le fait que PRODUCE, le ministère le plus compétent en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques visant les MPME ait eu six ministres en l'espace de deux ans illustre la nécessité de prévoir une politique et un organisme de coordination capables de survivre aux changements politiques, compte tenu du fort taux de rotation de fonctionnaires aux vues opposées sur ces questions cruciales.

Les gouvernements régionaux et locaux doivent apprendre à gérer des processus qui génèrent des résultats tangibles à long terme. Un engagement doit être pris et une structure institutionnelle mise en œuvre pour créer une technocratie spécialisée dans le développement à l'échelle gouvernementale régionale. Il est à tout le moins nécessaire que les gouvernements locaux ou les municipalités soutiennent la mise en œuvre cyclique de politiques malgré les changements d'élus au niveau régional.

De plus, les gouvernements locaux ont la responsabilité d'encourager l'officialisation du secteur et l'apprentissage de compétences générales qui dépassent la seule formation technique. Ce faisant, ils fourniront aux citoyens des outils qui leur permettront de mettre sur pied des projets économiques allant au-delà de ce que permet un simple programme de perfectionnement des compétences. Les sociétés minières pourraient assurer la coordination de telles initiatives et les faciliter dans la mesure du possible, sans pour autant diriger ces efforts.

## **POLITIQUES CONCERNANT LES MPME**

La création d'un bureau de l'ombudsman chargé de promouvoir les droits des petites entreprises et de les conseiller est une première étape nécessaire. Il est vital que les MPME aient accès à une entité qui leur offrira un service de résolution des litiges et qui agira comme intermédiaire avec le gouvernement.

La mise en œuvre de législations ou de politiques différentes concernant les MPME dans les régions minières n'est pas recommandée; ces législations ou politiques devraient être homogènes.

Les politiques relatives à l'accès au crédit, au financement et aux congés fiscaux pour les MPME sont essentielles à la croissance de ce secteur et doivent être encouragées pour développer l'entrepreneuriat au Pérou. En outre, la promotion d'entreprises innovantes à fort potentiel et la croissance des fournisseurs sont également essentielles.

## **MPME ET ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**

La recherche de terrain n'a pas révélé de consensus clair quant à la nécessité de créer des politiques axées sur l'égalité des genres pour les MPME. Toutefois, la documentation relative au développement plaide vivement en faveur de la parité hommes-femmes dans tous les aspects et à toutes les étapes des projets miniers et ce, depuis au moins 10 ans. Il est donc recommandé qu'une approche sensible au genre soit intégrée à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et de la promotion des MPME dans les régions minières. Pour ce faire, il faut généralement créer une base de référence socioéconomique genrée de la zone d'influence, voire de toute la région.

## **POLITIQUES CONCERNANT LES ENTREPRISES SOCIALES**

Les entrepreneurs sociaux devraient pouvoir bénéficier d'un soutien technique et financier ainsi que d'incitatifs fiscaux afin d'encourager l'adoption de pratiques commerciales positives, peu importe le type d'entreprise. Il convient de faire mieux connaître l'entrepreneuriat social dans son ensemble et de sensibiliser davantage le grand public et le gouvernement sur le sujet.

## **INSTITUTIONS NON GOUVERNEMENTALES**

C'est à cet égard que le cas du Pérou diffère de tous les autres pays. Il n'est pas utile de créer de nouvelles institutions, mais il est nécessaire d'appliquer les politiques existantes et de structurer les programmes des différents ministères. COFIDE (la Banque de développement du Pérou) semble être une bonne candidate à cet égard, puisqu'elle a accumulé un important savoir en la matière en travaillant depuis de nombreuses années avec des sociétés minières.

L'une des initiatives importantes que ces institutions devraient mettre sur pied serait d'associer les entrepreneurs faisant partie de regroupements régionaux,

qu'ils soient ou non liés à des activités minières. De telles initiatives permettraient d'identifier les lacunes et les besoins d'infrastructure communs à ces groupes.

## INDUSTRIE

Un effort global doit être fait pour harmoniser les initiatives de RSE de l'industrie avec les programmes et les politiques publics de promotion des MPME, ainsi qu'avec les objectifs de développement locaux et régionaux.

Les approches efficaces en matière de promotion des MPME sont celles qui reposent sur une stratégie concertée misant sur un régime d'imposition favorable (sous la forme de réductions), sur la disponibilité du financement et sur le développement des capacités.

Dans le contexte des communautés minières, une bonne part des efforts de soutien aux MPME est le fait des sociétés minières. Ces efforts sont facilités par un fournisseur tiers, un élément essentiel à la cohésion entre les différentes parties.

Dernier élément mais non le moindre, il serait nécessaire de systématiser la participation du public et des entrepreneurs aux discussions entourant les MPME. Si le milieu universitaire, les représentants du gouvernement et les pouvoirs exécutifs peuvent piloter les initiatives de développement économique, les membres de la communauté doivent impérativement faire partie du dialogue. Pour qu'un programme soit efficace, il doit naître d'une collaboration entre tous les ordres de gouvernement, les sociétés minières et la collectivité.



*Un effort global doit être fait pour harmoniser les initiatives de l'industrie et les politiques publiques*

*Source : Photo d'Alfio Manciangli sur Unsplash*

# CONCLUSIONS

Cette étude avait pour but d'examiner comment les politiques publiques concernant les MPME au Pérou offrent un environnement favorable à la création d'entreprises dans les régions minières. Il visait également à étudier la façon dont les politiques en faveur des MPME au Pérou soutiennent l'entrepreneuriat social dans les régions minières.

De plus, il tentait de comprendre à quel point les politiques concernant les MPME et l'entrepreneuriat social tiennent compte des questions de genre.

Malgré l'existence de politiques en faveur des MPME au Pérou, le développement d'entreprises est limité en raison des problèmes d'infrastructure, du manque de capacités au niveau régional, et de la capacité des entrepreneurs.

Les entreprises minières (par l'intermédiaire de leurs initiatives et programmes de RSE) comblent cette lacune en soutenant les programmes de développement économique local.

Elles peuvent aller encore plus loin en analysant et en adaptant de façon proactive leurs politiques en matière d'approvisionnement. Les politiques d'approvisionnement du secteur minier pourraient être harmonisées avec les politiques gouvernementales existantes afin d'avoir des retombées durables et fructueuses pour les communautés locales. Enfin, il est essentiel de créer des programmes qui favorisent la diversification de l'économie locale afin de réduire sa dépendance aux sociétés minières.

Le manque de coordination et de collaboration étroite pour aligner les politiques nationales, les plans de développement régional et les efforts de RSE des sociétés minières est une occasion manquée d'avoir un impact plus significatif.

**Comment les politiques concernant les MPME au Pérou soutiennent-elles l'entrepreneuriat social dans les régions minières?**

Comparativement aux quatre autres pays de l'APEC présentés dans cette étude, l'entrepreneuriat social péruvien est à l'état embryonnaire. Les politiques actuelles concernant les MPME ne sont pas expressément conçues pour soutenir les entrepreneurs sociaux; toutefois, les programmes existants destinés aux MPME semblent inclure et encourager l'entrepreneuriat social.

La société civile et les organismes non gouvernementaux prennent l'initiative pour soutenir l'entrepreneuriat social au Pérou et les résultats sont positifs. Le milieu universitaire contribue lui aussi au débat. Ce mouvement permet de mieux faire connaître la question et incite le gouvernement à participer à la discussion.

La mise en œuvre de politiques et de programmes expressément conçus pour stimuler l'entrepreneuriat social profitera à l'ensemble de la société péruvienne. Le secteur privé peut être un partenaire de cet essor et adapter ses initiatives d'investissement social de façon à améliorer les bénéfices du secteur de l'entrepreneuriat social.



*Only Canada and Mexico included gender*

*Seuls le Canada et le Mexique tiennent compte des questions de genre dans leurs politiques concernant les MPME*

*Source : Photo de fizkes sur Getty Images*

### À quel point les politiques concernant les MPME et l'entrepreneuriat social tiennent-elles compte des questions de genre?

Des cinq pays étudiés, seuls le Canada et le Mexique intègrent la question du genre à leurs politiques concernant les MPME. Toutefois, dans le cas du Mexique, les mécanismes permettant de mettre en pratique les considérations relatives au genre ne sont pas claires. Dans le cas du Canada, l'analyse différenciée selon le genre et le Fonds pour les femmes en entrepreneuriat sont des exemples de ce qui se fait pour concrétiser les considérations relatives au genre. Bien que de telles considérations ne figurent pas dans les politiques de l'Australie, du Chili et du Pérou concernant les MPME, nous ne pouvons présumer que des programmes de soutien aux entrepreneures n'existent pas dans ces pays. D'ailleurs, la parité hommes-femmes, la participation des femmes et l'égalité des genres sont au centre des discussions au Pérou et dans le secteur minier péruvien depuis plusieurs années.

Selon les résultats de l'étude et l'analyse documentaire, il semble que l'entrepreneuriat social attire davantage de femmes. Le développement et la structuration de l'entrepreneuriat social au Pérou favoriseraient probablement une mobilisation et une contribution accrues des femmes à ce secteur.

En général, pour que le secteur des MPME et de l'entrepreneuriat social soit égalitaire, les conditions suivantes doivent être réunies :

- Une meilleure coordination entre les agences et les organismes (publics, privés et non gouvernementaux); et
- Des politiques et des programmes sensibles au genre pour les MPME et l'entrepreneuriat social qui sont élaborés, mis en œuvre et évalués en tenant compte de la réalité des femmes dans le milieu dans lequel elles vivent. La réalité des femmes qui vivent dans la forêt amazonienne, par exemple, est très différente de celle des femmes qui vivent dans les Andes ou à Lima.

## LIMITES DE L'ÉTUDE

Les auteurs sont conscients que les politiques et les pratiques mises en œuvre par les pays étudiés pour promouvoir les MPME et l'entrepreneuriat social n'ont pas fait l'objet d'une analyse approfondie. D'autre part, la présente étude n'avait pas pour but d'adopter une approche longitudinale visant à analyser l'efficacité et les résultats de ces politiques au fil du temps.

Bien que nous ayons identifié des experts clés afin qu'ils participent aux entrevues et aux ateliers organisés dans le cadre de cette étude en raison de leur connaissance approfondie et de leur vaste expérience des sujets abordés, l'équipe de recherche convient également qu'il existe de nombreux autres universitaires, organismes de la société civile, entrepreneurs, sociétés minières et organismes gouvernementaux ayant une expérience pertinente et qui auraient pu contribuer à cette étude, mais qui n'ont pas été identifiés ou sollicités compte tenu de l'échéancier de l'étude en question.

## RECOMMANDATIONS POUR LES FUTURES ÉTUDES

Dans le cadre de cette étude, l'équipe de recherche a identifié certains champs susceptibles de faire l'objet de futures études et qui pourraient être utiles au Pérou et aux économies de l'APEC en permettant d'enrichir les connaissances et de recueillir d'autres points de vue sur les MPME et l'entrepreneuriat social :

- Approfondir l'analyse des résultats des programmes existants en faveur des MPME et de l'entrepreneuriat social;
- Étudier les politiques d'approvisionnement local des sociétés minières et analyser les défis et les possibilités qui s'offrent au secteur privé. Ces travaux pourraient aider les économies de l'APEC, tout comme le Pérou, à identifier des occasions de promouvoir, d'élaborer et d'harmoniser des programmes gouvernementaux qui encouragent l'activité entrepreneuriale et l'approvisionnement local dans les régions minières; et
- Approfondir la recherche sur les redevances minières (« canon minero ») au Pérou. Il serait utile de savoir comment ces redevances sont investies et s'il existe une volonté concertée de soutenir les MPME et l'entrepreneuriat social dans ces régions. Que faudrait-il pour qu'une partie du canon minero serve à soutenir l'activité entrepreneuriale dans les régions minières?

# ANNEXE

## ANNEXE I

### Liste des politiques et des lois dans les pays de l'APEC étudiés

Pays	Politique/Loi	Cadre juridique
Australie	Australian Small Business and Family Enterprise Ombudsman Act 2015	Loi n° 123, 2015
	Marchés publics de Nouvelle-Galle du Sud : Small and Medium Enterprises Policy	-
Canada	Loi sur la bonification d'intérêts au profit des petites entreprises	-
	Règlement sur le financement des petites entreprises du Canada	-
	Règlement sur le financement des petites entreprises du Canada — établissement et mise en oeuvre d'un projet pilote sur la location-acquisition	-
Chili	Modifie la Loi n° 19.983 afin de faciliter l'affacturage des factures par les propriétaires de petites et moyennes entreprises	Loi n° 20.323
	Établit des règles spéciales pour les petites entreprises	Loi n° 20.416
	Simplifie les procédures de démarrage des activités pour les nouvelles entreprises	Loi n° 20.494
	Simplifie le régime d'incorporation, de modification et de dissolution des entreprises commerciales	Loi n° 20.659
	Création du « Sello Pro Pyme » et de sa réglementation	Décret 127, 2011, ministère de l'Économie, du Développement et du Tourisme
	Modification au Décret 127 de 2011, ministère de l'Économie, du Développement et du Tourisme	Décret 115, 2012, ministère de l'Économie, du Développement et du Tourisme Décret 127, 2016, ministère de l'Économie, du Développement et du Tourisme
Mexique	Loi pour le développement de la compétitivité des microentreprises et des petites et moyennes entreprises	Date de publication : 12-30-2002
	Réforme de la Loi pour le développement de la compétitivité des microentreprises et des petites et moyennes entreprises	Date de publication : 06-06-2006
	Accord établissant la stratification des microentreprises et des petites et moyennes entreprises	Date de publication : 06-30-2009
	Décret accordant un incitatif fiscal permettant la déduction immédiate des nouveaux actifs immobilisés des microentreprises et petites entreprises	Date de publication : 7
Pérou	Loi pour la promotion et l'officialisation des microentreprises et des petites entreprises	Loi n° 28015
	Loi établissant des mesures fiscales, la simplification des procédures et des permis pour la promotion, et le renforcement de l'investissement au Pérou	Loi n° 30230
	Loi pour la promotion du développement productif et la croissance commerciale (texte unique).	Décret suprême n° 013-2013-PRODUCE
	Politique pour la compétitivité et la productivité nationales	Décret suprême n° 345-2018-EF
	Loi modifiant le Décret d'urgence 058-2011 en vertu duquel des mesures urgentes et extraordinaires de natures économique et financière sont adoptées afin de maintenir et de promouvoir le dynamisme de l'économie nationale	Loi n° 30818
	Plan national pour la diversification productive	Date de publication : 01-07-2014
	Politique gouvernementale générale jusqu'en 2021	Décret suprême n° 056-2018-PCM
	Décret suprême permettant la création d'un mécanisme d'égalité des genres au sein des entités du gouvernement national et des gouvernements régionaux	Décret suprême n° 005-2017-MIMP
	Réglementation du Décret législatif n° 1399, qui encourage le renforcement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et crée le Fonds CRECER	Décret suprême n° 007-2019-EF

## ANNEXE II

### Personnes interviewées, par secteur

Secteur	Affiliation
Milieu universitaire	Center for Mining and Sustainability Studies (CEMS) de l'Universidad del Pacifico
	Emprende UP de l'Universidad del Pacifico
	Grupo de Análisis para el Desarrollo (GRADE)
	Universidad de Lima
Société civile	Association des entrepreneurs péruviens (ASEP)
	Chambre de commerce de Lima (CCL)
	Conseil péruvien des micro, petites et moyennes entreprises (COMYMEP)
	Société nationale des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (SNMPE)
	ONG Solidaridad
	ONG Kunan
Secteur privé	APC Corporation
	Société minière Antamina
	Spécialiste des mines
Gouvernement	Présidence du Conseil des ministres (PCM)
	Ministère de la Production (PRODUCE)
	Ministère des Affaires extérieures (RREE)

## ANNEXE III

### Participants à l'atelier du ministère des Affaires étrangères, par secteur

Secteur	Affiliation
Milieu universitaire	Universidad del Pacifico
	Universidad de Lima
Secteur privé	Association des entrepreneurs péruviens (ASEP)
	Chambre de commerce de Lima (CCL)
	Conseil péruvien des micro, petites et moyennes entreprises (COMYMEP)
	Société nationale des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (SNMPE)
Gouvernement	Présidence du Conseil des ministres (PCM)
	Ministère de la Production (PRODUCE)

## NOTES DE FIN

1. ICMM. « Social Progress in Mining-dependent Countries. » Consulté le 13 juin 2019. <https://www.icmm.com/social-progress>.
2. APEC. « Mining. » Consulté le 13 juin 2019. <https://www.apec.org/Groups/SOM-Steering-Committee-on-Economic-and-Technical-Cooperation/Mining>.
3. Roe, Alan. 2016. « Like It or Not, Poor Countries Are Increasingly Dependent on Mining and Oil & Gas. » UNU-WINDER. Consulté le 13 juin 2019. <https://www.wider.unu.edu/publication/it-or-not-poor-countries-are-increasingly-dependent-mining-and-oil-gas>; ICMM. 2016. « Role of Mining in National Economies (3rd Edition, 2016). » Consulté le 13 juin 2019. <https://www.icmm.com/romine/index>.
4. ICMM « Role of Mining », *op. cit.*; Humphreys, Macartan, Jeffrey Sachs et Joseph Stiglitz. 2007. « Escaping the Resource Curse ». New York: Columbia University Press.
5. Gilberthorpe, Emma, et Elissaios Papyrakis. 2015. « The Extractive Industries and Development: The Resource Curse at the Micro, Meso and Macro Levels ». *The Extractive Industries and Society* 2, n° 2 : 381-90. doi:10.1016/j.exis.2015.02.008.
6. Suutarinen, Tuomas. 2015. « Local Natural Resource Curse and Sustainable Socio-economic Development in a Russian Mining Community of Kovdor ». *Fennia – International Journal of Geography*. doi:10.11143/45316.
7. Ibid.; Chuhan-Pole, Punam, Andrew Dabalen et Bryan Christopher Land. 2017. « Mining in Africa: Are Local Communities Better Off? » PDF. Washington, D.C.: Banque mondiale.
8. Davis, Rachel, et Daniel Franks. 2014. « Costs of Company-Community Conflict in the Extractive Sector ». PDF. Cambridge: CSR Initiative at the Harvard Kennedy School.
9. Dobbs, Richard, Jeremy Oppenheim, Adam Kendall, Fraser Thompson, Martin Bratt et Fransje Van Der Marel. 2013. « Reverse the Curse: Maximizing the Potential of Resource-driven Economies ». PDF. McKinsey Global Institute.
10. ICMM. 2013. « Minería Responsable En El Peru ». PDF.
11. Ministerio de la Producción – PRODUCE. 2014. Plan Nacional De Diversificación Productiva. PDF. Lima.

12. Contreras, Jennifer. 2016. « Políticas Públicas para PYMES en el Perú ». PDF. Ministerio de la Producción.
13. Ibid.
14. Ward, Bernie et John Strongman. 2010. « Gender-Sensitive Approaches for the Extractive Industry in Peru: Improving the Impact on Women in Poverty and Their Families » (anglais). PDF. Washington, D.C.: Groupe de la Banque Mondiale.
15. APEC. « Policy Partnership of Women and the Economy ». Consulté le 13 juin 2019. <http://publications.apec.org/Groups/SOM-Steering-Committee-on-Economic-and-Technical-Cooperation/Working-Groups/Policy-Partnership-on-Women-and-the-Economy>.
16. Fuchs, Rosa Maria, Maria Angela Priale et Susy Caballero. 2014. « Empresas Sociales Como Catalizadores Del Desarrollo En Las Regiones Del Perú ». PDF. Lima: Universidad Del Pacifico Centro de Investigación.
17. PRODUCE *op. cit.*; Contreras *op. cit.*; Fuchs *op. cit.*
18. Agapitova, Natalia, Belén Sanchez et Elaine Tinsley. 2017. « Policy Note: Government Support to the Social Enterprise Sector: Comparative Review of Policy Frameworks and Tools ». PDF. Washington, D.C.: Groupe de la Banque Mondiale.
19. Etchart, Nicole et Loïc Comolli. 2013. « Social Enterprise in Emerging Market Countries: No Free Ride ». New York, NY: Palgrave-MacMillan, 2017, pp. 127-40.
20. « Fundación Ecología y Desarrollo ». 2016. « Study of Social Entrepreneurship and Innovation Ecosystems in the Latin American Pacific Alliance Countries: Regional Analysis: Chile, Colombia, Costa Rica, Mexico & Peru ». PDF. Multilateral Investment Fund.
21. Noya, Antonella. « Social Enterprises: What can policies do to support them? » PDF. Infolettre KBD.
22. Fuchs *op. cit.*
23. Cane, Isabel. 2015. « Social And Gendered Impacts Related to Mining, Mongolia ». PDF. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce du gouvernement australien – Adam Smith International.
24. Strongman, John et Adriana Eftimie. 2004. « Women in Energy and Mining Voices for Change: A Vision for a Better Future ». PDF. Energy Sector Management Assistance Program.
25. Groupe de la Banque Mondiale. 2009. « Mainstreaming Gender into Extractive Industries Projects: Guidance Note for Task Team Leaders ». PDF. Washington, D.C.

26. Macdonald, Catherine. 2017. « The Role Of Gender In The Extractives Industries ». Document de travail n° 2017/52 du NBER. Helsinki : UNU-WIDER.
27. Ward *op. cit.*
28. Groupe de la Banque Mondiale. 2015. Rapport du Groupe Banque mondiale sur l'égalité des genres (AF 2016-2023) : « Gender Equality, Poverty Reduction and Inclusive Growth ». PDF. Washington, D.C.
29. PRODUCE *op. cit.*
30. Chuhan-Pole *op. cit.*
31. La source originale utilise le terme « articulación » (articulation) pour « coordination » en espagnol. Aux fins de traduction, le document utilise le terme « coordination » en français.
32. Agapitova *op. cit.*; Avolio, Beatrice, Alfonso Mesones et Edwin Roca. « Factores que limitan el crecimiento de las micro y pequeñas empresas en el Perú (MYPES) ». PDF. Lima: CENTRUM Católica; Hall, Chris. 2003. « The SME Policy Framework in ASEAN and APEC: Benchmarks, Comparisons and Analysis ». Ballart: 16e conférence annuelle de la Small Enterprise Association of Australia and New Zealand.
33. Beck, Thorsten et Asli Demirguc-Kunt. 2006. « Small and Medium Enterprises: Access to Finance as a Growth Constraint ». *Journal of Banking & Finance* 30, n° 11 : 2931-943. doi:10.1016/j.jbankfin.2006.05.009; Contreras *op. cit.*
34. Contreras *op. cit.*
35. Castellás, Erin, Jo Barraket et Swinburne University of Technology. 2017. « Social Enterprises Are Building a More Inclusive Australian Economy ». SmartCompany. Consulté le 11 juin 2019. <https://www.smartcompany.com.au/growth/social-enterprises-building-inclusive-australian-economy/>.
36. Castellás, Erin, Jo Barreket, Kiros Hiruy et Roksolana Suchowerska. 2017. « Map for Impact: The Victorian Social Enterprise Mapping Project ». PDF. Hawthorn: Centre for Social Impact Swinburne.
37. Ibid.
38. Women Entrepreneurship Knowledge Hub. Université Ryerson. Consulté le 26 juillet 2019. <https://www.ryerson.ca/diversity/projects/wekh/>.
39. Scalise, Samantha. 2018. « Social Enterprise in Canada Is Booming, Finally ». This Magazine. Consulté le 11 juin 2019. <https://this.org/2018/05/02/social-enterprise-in-canada-is-booming-finally/>.

40. CEPAL. 2009. « Manual de la Micro, Pequeña y Mediana Empresa. Una contribución a la mejora de los sistemas de información y el desarrollo de las políticas públicas. » PDF. San Salvador.
41. Lanzatesolo. 2019. « Políticas De Fomento Para Incentivar El Emprendimiento. » Consulté le 11 juin 2019. <https://lanzatesolo.cl/como-administrar-una-empresa/politicas-de-fomento-para-incentivar-el-emprendimiento/>.
42. PORTALPYME. 2017. « Sólo hay 270 en Chile: Estas características son las que definen a los emprendedores sociales. » Consulté le 11 juin 2019. <https://pyme.emol.com/3526/como-son-los-emprendedores-social/>.
43. Thomson Reuters Foundation. « The best countries to be a SOCIAL ENTREPRENEUR 2016 ». Trust. Consulté le 11 juin 2019. <https://poll2016.trust.org/>.
44. Société financière internationale. 2018. « Pymes Mexicanas, Un Panorama Para Lo Que Les Espera En 2018 ». Forbes México. Consulté le 11 juin 2019. <https://www.forbes.com.mx/pymes-mexicanas-un-panorama-para-2018/>.
45. Secretaría De Economía. « Empresas Sociales ». Consulté le 11 juin 2019. <http://www.2006-2012.economia.gob.mx/mexico-emprende/empresas/empresas-sociales>.
46. « Fundación Ecología y Desarrollo » *op. cit.*
47. Alarcón, Luz. 2019. « ¿Cuál Es El Estado Del Emprendimiento Social Y Ambiental En Perú? » Gan@Más. Consulté le 11 juin 2019. <https://revistaganamas.com.pe/cual-es-el-estado-del-emprendimiento-social-y-ambiental-en-peru/>.
48. Société financière internationale *op. cit.*
49. La República. 2019. « Lanzan Fondo Emprendedor Para Impulsar Empresas Sociales En Perú ». Grupo La República. Consulté le 11 juin 2019. <https://larepublica.pe/economia/1400761-lanzan-fondo-emprendedor-impulsar-empresas-sociales-peru>.
50. White, Simon. 2017. « Regulating for Local Content: Limitations of Legal and Regulatory Instruments in Promoting Small Scale Suppliers in Extractive Industries in Developing Economies ». *The Extractive Industries and Society* 4, n° 2 : 260-66. doi:10.1016/j.exis.2016.08.003.
51. Geipel, Jeff. 2017. « Local Procurement in Mining: A Central Component of Tackling the Resource Curse ». *The Extractive Industries and Society* 4, n° 3 : 434-38. doi:10.1016/j.exis.2017.07.001.
52. White *op. cit.*; McMahon, G. et S. Moreira. 2014. « The contribution of

the mining sector to socioeconomic and human development ». « Extractive Industries for Development » Series n° 30. Washington, D.C.: Groupe Banque mondiale; Banque mondiale. 2012. « Increasing Local Procurement By the Mining Industry in West Africa Road-test Version ». PDF; Esteves, Ana Maria, David Brerenton, Daniel Samson et Mary-Anne Barclay. 2010. « Procuring from SMEs in Local Communities. A Good Practice Guide for the Australian Mining, Oil and Gas Sectors. » PDF. Brisbane: University of Queensland; IFC. 2011. « A Guide to Getting Started in Local Procurement ». PDF. Washington, D.C.

53. Esteves *op. cit.*
54. Ibid.
55. Ibid.
56. Ibid.
57. TechnoServe. « Beyond Extraction ». Consulté le 13 juin 2019. <https://www.technoserve.org/our-work/projects/beyond-extraction>.
58. Centre for Public Impact (CPI). « Bringing Innovative Entrepreneurs and Startups to Chile ». Consulté le 13 juin 2019. <https://www.centreforpublicimpact.org/case-study/innovation-development-in-chile/>.
59. CAMIMEX. 2012. « Buenas Prácticas de desarrollo comunitario en minería ». PDF.
60. Ibid.
61. Hudbay. 2017. « Social Impact Peru ». Rapport annuel et sur la RSE – Retombées sociales – Pérou. Consulté le 13 juin 2019. <https://s1.q4cdn.com/305438552/files/2017/en/social-peru.html>.
62. MINSUR S.A. 2015. « Annual Integrated Report 2015 Corporate Management and Sustainability ». PDF.
63. Gestion. 2017. « Las Empresas Sociales Que Contribuyen a La Sociedad ». Consulté le 13 juin 2019. <https://gestion.pe/especial/50-ideas-de-negocios/noticias/empresas-que-contribuyen-sociedad-y-al-mundo-noticia-1992447>.
64. Belling, Monica. 2017. « SNMPE otorgó ‘Premio Desarrollo Sostenible 2017 ». Proactivo. Consulté le 13 juin 2019. <https://proactivo.com.pe/snmpe-otorgo-premio-desarrollo-sostenible-2017/>; SNMPE. « MINSUR S.A. Fibra Emprendedora ». Consulté le 13 juin 2019. <http://www.snmpe.org.pe/informes-y-publicaciones/premio-al-desarrollo-sostenible/282-repositorio-premio-al-desarrollo-sostenible/2017/4925-minsur-fibra-emprendedora.html>.
65. « Fundación Ecología y Desarrollo » *op. cit.*



ASIA PACIFIC  
FOUNDATION  
OF CANADA

FONDATION  
ASIE PACIFIQUE  
DU CANADA